



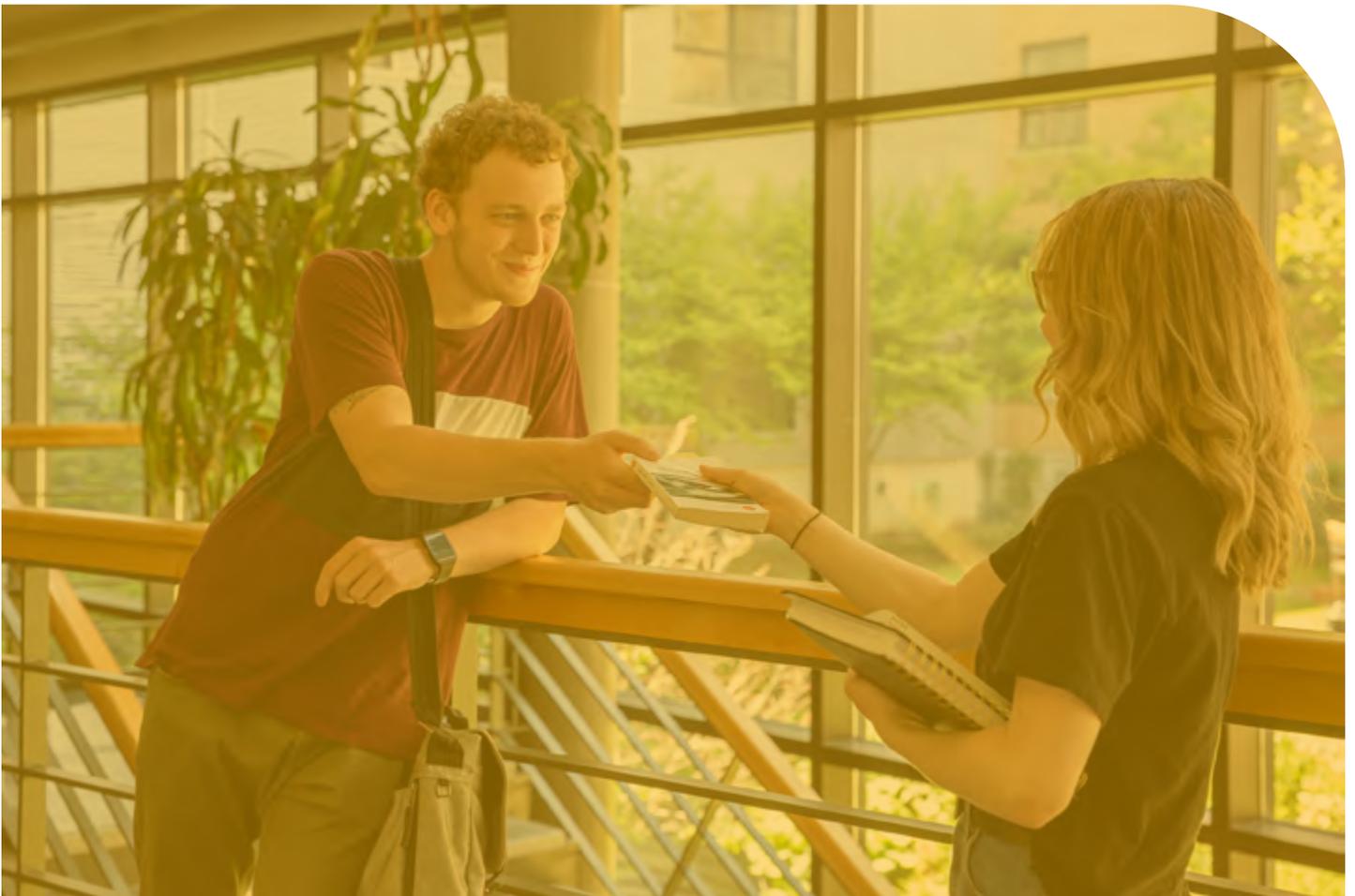
**CÉGEP DE
LANAUDIÈRE**
à L'Assomption

Plan de réussite éducative

2023–2028

Avis favorable de la commission des études le 7 février 2023

Adopté par le conseil d'établissement le 13 février 2023





Le mandat d'élaboration

de ce plan de réussite éducative a été confié au comité de la réussite 2022-2023. Merci aux membres de ce comité pour leur engagement et leur professionnalisme.

Coordination

Mariève Fortin, directrice adjointe des Services aux étudiants et de la réussite

Membres

Geneviève Drolet, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance

Pascale Dupaul, directrice adjointe des études au Service des programmes et du développement pédagogique

Marie-Pierre Gaudet, enseignante et coordonnatrice en Sciences humaines

Nathalie Gravel*, conseillère en services adaptés

Malorie Harvey, étudiante

Nathalie Michon*, aide pédagogique individuelle (API) et conseillère en orientation

Éric Rivest*, conseiller pédagogique

Céline Thifault, enseignante en Sciences humaines

Julie Vézina, enseignante en Sciences de la nature

Stéphanie Villeneuve*, conseillère à la vie étudiante

Merci également aux membres du comité de la réussite 2021-2022 pour leur implication lors de l'amorce des travaux :

Brigitte Aubin, enseignante en Éducation physique

Danielle Combes, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance

Éric Lavoie, enseignant en Philosophie

Julien Mei, étudiant

Patrice Sénécal, enseignant en Mathématiques

*membres du comité 22-23 qui étaient aussi membres du comité 21-22



Introduction

Le Cégep de Lanaudière à L'Assomption (CLA) est l'un des trois collèges du Cégep de Lanaudière (CL), une entité régionale créée en 1998. Les deux autres collèges se situent à Terrebonne et à Joliette. Un plan stratégique est déployé pour l'ensemble du Cégep de Lanaudière et chaque collège doit déterminer des moyens propres à sa réalité pour atteindre les objectifs et répondre à la mission du plan stratégique. L'écriture du plan de réussite éducative s'inscrit plus spécifiquement au niveau des enjeux deux et trois du plan stratégique : « Inclusion et réussite d'un effectif étudiant de plus en plus hétérogène, aux besoins variés et aux parcours et rythmes scolaires diversifiés » et « Émergence de nouveaux modes d'apprentissage, de nouvelles formules pédagogiques et d'outils technologiques ».

Considérant les défis imposés par la pandémie ainsi que l'instabilité des ressources humaines, l'application du plan de réussite institutionnel 2015 à 2020 a été prolongée jusqu'à l'hiver 2023. Le présent plan de réussite éducative sera effectif dès son adoption, et ce, jusqu'en 2028.

Ce nouveau plan se veut un outil accessible, clair et concret, qui guidera l'ensemble de nos actions afin de permettre la réussite du plus grand nombre d'étudiants. Il s'inscrit dans les valeurs, la mission et les orientations du plan stratégique du Cégep de Lanaudière. Il a comme but de mobiliser l'ensemble du personnel enseignant, professionnel, de soutien, et d'encadrement vers un intérêt commun : la réussite éducative des étudiants.

En effet, cette dernière est au cœur de nos préoccupations. Par réussite éducative, nous entendons « une réussite beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l'atteinte de buts personnels fixés par l'étudiant sont aussi des dimensions importantes de ce concept ».¹

En tenant compte des impacts de la pandémie sur la clientèle étudiante ainsi que des défis sociétaux, le travail de collaboration et de concertation sera essentiel à la mise en œuvre de ce plan de réussite éducative. C'est ensemble, avec rigueur et bienveillance, que nous accompagnerons tous les étudiants lors de leur passage avec nous pour qu'ils puissent s'épanouir dans cette période de transition.

¹ Définition de la réussite éducative selon la CRÉPAS : www.magazine-savoir.ca/2016/07/06/quelquesdefinitions-reussite-scolaire-reussite-educative/.

1 Contexte

Le comité de la réussite a reçu le mandat d'élaborer le nouveau plan de réussite éducative 2023-2028. Pour ce faire, deux documents principaux ont servi à l'amorce des travaux :

1. Le Plan stratégique du Cégep de Lanaudière : Le Plan de réussite éducative 2023-2028 du CLA fait partie intégrante du Plan stratégique 2023-2028 du CL¹, conformément aux prescriptions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel².
2. Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES): le PARES (2021-2026) est un cadre cohérent qui vise à soutenir les réseaux de l'enseignement collégial public, de l'enseignement collégial privé subventionné et de l'enseignement universitaire dans la mise en œuvre de pratiques et de mesures destinées à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance des étudiants dans leurs études, leur diplomation et leur insertion socioprofessionnelle (www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-reussite-enseignement-superieur). Certaines mesures du PARES ont été intégrées dans le tableau du plan de réussite éducative du CLA 2023-2028 puisqu'elles représentent un enjeu plus spécifique pour l'établissement.

Afin de déterminer les objectifs et les moyens de notre futur plan de réussite éducative, le comité a d'abord identifié des enjeux principaux qui font obstacle à la réussite éducative optimale de nos étudiants. Pour bien cibler les enjeux, différentes données ont été recueillies, soit :

- Des données quantitatives³ : les données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) ont servi à brosser un portrait quantitatif de certaines variables relatives à la réussite, au cheminement et à la persévérance scolaires. À celles-ci se sont ajoutées d'autres données provenant de notre système interne de gestion pédagogique, lesquelles permettent de bonifier les variables observées.
- Des données qualitatives : des membres du comité ont participé aux deux consultations organisées pour déterminer les actions du Plan stratégique. Les discussions en comité de la réussite ont permis de partager l'expérience des intervenants impliqués auprès de la clientèle.
- Le bilan du Plan de réussite du CLA de 2015-2020.

¹ Plan stratégique du Cégep de Lanaudière 2023-2028 : www.cegep-lanaudiere.qc.ca/services-regionaux/notre-plan-strategique.

² Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, article 16-1.

³ Données issues du système PSEP (SRAM).

2 Portrait du Cégep de Lanaudière à L'Assomption

2.1 Service de la Formation continue

Un contexte unique

La Formation continue fait partie de la grande famille du Cégep de Lanaudière. À cet égard, elle revêt une réalité particulière et unique. En effet, elle offre des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) et diverses formations non créditées, et ce, dans les différents établissements du Cégep. Un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est également disponible.

Ces programmes et formations sont conçus spécialement pour répondre aux besoins spécifiques de la population adulte et du marché de l'emploi de la région de Lanaudière, et ce, dans des domaines aussi variés que l'immobilier, l'administration et la gestion, l'éducation, l'agriculture, le milieu carcéral, les langues, la robotique, la comptabilité, etc.

Chaque année, la Formation continue accueille plus de 1 000 étudiants. Sa mission première consiste à leur offrir une formation de qualité supérieure permettant le plein développement de leur potentiel, de leurs habiletés et de leurs compétences. Considérant sa situation unique, la Formation continue doit relever plusieurs défis de nature organisationnelle et pédagogique. L'un d'eux est qu'elle doit conjuguer avec les politiques de chacun des collèges auxquels sont associés les programmes.

La Formation continue au Cégep à L'Assomption

(195 étudiants à la session d'automne 2022)

Dans les dernières années, la Formation continue a offert les AEC suivantes en collaboration avec le CLA :

- Coordination d'équipe en milieu de travail (LCA.DQ)
- Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.OK)

Les enjeux en matière de réussite

Bien évidemment, chacune des AEC accueille une population étudiante avec des caractéristiques qui lui sont propres. Cela dit, plusieurs enjeux en matière de réussite sont communs et largement répandus, malgré les bons taux de réussite et de diplomation.

Comme c'est le cas pour la formation régulière, le nombre d'étudiants à la Formation continue nécessitant des services adaptés est en croissance. À cet égard, ces étudiants bénéficient de services d'encadrement du SAIDE du collège de qui relève le programme.

De plus, pour une large majorité des étudiants, leur inscription dans une AEC constitue un retour aux études. Les principaux enjeux observés au fil des années ont trait aux méthodes de travail, à l'organisation du temps, à la prise de notes dans les cours et à la gestion du stress lors des évaluations.

Enfin, pour certains étudiants, notamment ceux qui sont issus de l'immigration, le principal défi est en lien avec la maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les actions à mettre en œuvre

Dans le but de répondre aux besoins de sa population étudiante, la Formation continue mettra en œuvre différentes actions. Ces dernières se retrouveront dans le plan d'action annuel de la Formation continue ou du collège, le cas échéant.

2.2 Portrait de l'admission

Le Cégep offre une diversité de programmes, soit huit programmes techniques, trois programmes préuniversitaires ainsi qu'un cheminement particulier. À l'automne 2024, un nouveau programme, Techniques d'inhalothérapie, sera offert aux étudiants. Le Cégep a accueilli 1720 étudiants à l'automne 2022, ce qui est inférieur au nombre d'étudiants des dernières années. Malgré cela, le nombre d'étudiants en situation de handicap est en augmentation constante. Il est passé de 247 étudiants à l'automne 2018 à 275 étudiants à l'automne 2022. De plus, nous observons une complexification des besoins, notamment en lien avec la santé mentale, autant au niveau des étudiants en situation de handicap qu'au niveau des étudiants sans diagnostic.

2.3 Portrait de la réussite

En 2021, le taux de réussite moyen des étudiants du CLA qui effectuaient leur première session au collégial dans les programmes préuniversitaires est comparable à la moyenne du réseau collégial. Quant aux programmes du secteur technique, le taux de réussite moyen à la première session nous préoccupe davantage puisqu'il se situe sous celui du réseau collégial et qu'il est en baisse depuis les dernières années dans notre propre établissement.

En ce qui a trait à la persévérance, les taux de réinscription moyens au 3^e trimestre pour le CLA, sont sous ceux du réseau autant pour les programmes techniques que les programmes préuniversitaires. Ces données nous amènent à nous questionner sur les motifs qui incitent les étudiants à ne pas poursuivre leurs études au CLA.

3 Les enjeux retenus

Au terme de ces constats, le comité de la réussite a dégagé les principaux enjeux pour lesquels notre Cégep souhaite déployer des efforts pour favoriser la réussite éducative de nos étudiants.

Les enjeux soulevés sont les suivants :

- L'adaptation des étudiants à la nouvelle réalité collégiale;
- L'engagement et la motivation des étudiants à poursuivre leurs études;
- L'augmentation et la complexité des besoins de nos étudiants, diagnostiqués ou non.

De ces enjeux, trois objectifs principaux guideront nos actions pour les cinq prochaines années.

4 Objectifs et actions institutionnelles

Objectif principal	Objectifs spécifiques	Actions institutionnelles	Informations pour documenter le bilan
<p>1. Augmenter le taux de réussite de la 1^{re} session.</p>	<p>1.1 Organiser les actions des divers services pour assurer une transition harmonieuse vers le collégial.</p>	<p>Créer un comité interservices ayant comme mandat de coordonner les activités d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants au niveau institutionnel et en classe.</p>	<p>Taux de réussite de la 1^{re} session</p> <p>Informations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités • Taux de participation aux différentes formations et occasions d'échange • Résultats à l'ÉUF (Épreuve uniforme de français) • Autres
	<p>1.2 Développer les compétences essentielles des étudiants à la réussite au collégial (méthodes de travail, gestion de stress, outils technologiques, etc.).</p>	<p>Répertorier et coordonner les activités reliées au développement des compétences essentielles en classe et hors classe.</p>	
	<p>1.3 Favoriser les méthodes pédagogiques adaptées à la première année collégiale.</p>	<p>Promouvoir et mettre en œuvre la politique de la valorisation et de l'amélioration de la langue (PVAL).</p> <p>Accompagner les enseignants dans le développement d'approches pédagogiques de 1^{re} année collégiale.</p>	

Objectif principal	Objectifs spécifiques	Actions institutionnelles	Informations pour documenter le bilan	
<p>2. Augmenter la persévérance des étudiants.</p>	<p>2.1 Augmenter le sentiment de bien-être des étudiants.</p>	<p>Créer un comité interservices dont le mandat est de développer et d'actualiser la politique en santé mentale.</p>	<p>Taux de réinscription à la 3^e session et taux de diplomation</p> <p>Informations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données qualitatives recueillies par les différents services et programmes • Réponses au SPEC • Taux de participations aux différentes activités • Portrait de la santé mentale des étudiants • Autres 	
	<p>2.2 Déployer des moyens pour créer un sentiment d'appartenance et susciter l'engagement des étudiants.</p>	<p>Maintenir et diversifier l'offre de services pour s'assurer que le milieu de vie soit sain et stimulant et qu'il permette des interactions sociales et le développement de compétences citoyennes.</p>		<p>Faire connaître à l'ensemble de la communauté le calendrier des activités de la vie du Cégep.</p>
		<p>Développer une approche pédagogique centrée sur les situations authentiques d'apprentissage.</p>		
		<p>Documenter les besoins des étudiants qui ont un cheminement atypique (abandon en cours de parcours, changement de programme, etc.).</p>		
		<p>Diversifier les services en orientation.</p>		
		<p>Impliquer les étudiants dans les discussions et les décisions qui les concernent (sondages, focus groupes, etc.).</p>		
		<p>Développer un plan de communication pour informer les étudiants sur les procédures, les politiques et les ressources du Cégep.</p>		
		<p>Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles signifiants ou inspirants.</p>		

Objectif principal	Objectifs spécifiques	Actions institutionnelles	Informations pour documenter le bilan
<p>3. Accroître la réussite des étudiants en situation de handicap (ESH) et des étudiants qui ont des défis particuliers (permanents ou lors de situations temporaires).</p>	<p>3.1 Former et outiller la communauté sur les besoins des étudiants en situation de handicap diagnostiqués ou non, et sur les différentes réalités auxquelles ils sont confrontés.</p>	<p>Accompagner les enseignants dans le développement d'approches pédagogiques inclusives favorisant la réussite de tous les étudiants, par exemple, la conception universelle des apprentissages (CUA).</p>	<p>Taux de réussite des étudiants ESH et taux de diplomation</p> <p>Informations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite des jeunes sous contrat de réussite • Nombre et taux de participation aux différentes formations et occasions d'échange et de développement • Nombre de rencontres en équipe multidisciplinaire • Autres
	<p>3.2 Déployer les mesures d'aide autour des étudiants en difficulté en favorisant une approche personnalisée et multidisciplinaire.</p>	<p>Développer une procédure pour favoriser le travail multidisciplinaire auprès des étudiants avec des besoins particuliers.</p> <p>Faire connaître aux membres du personnel impliqués auprès de l'étudiant, avec son consentement, les mesures d'aide déterminées en équipe.</p>	

5 Mise en œuvre du plan de réussite et suivi

Afin de bien évaluer l'impact de nos actions en lien avec les objectifs spécifiques, un échéancier de travail sera proposé pour que tous les acteurs travaillent sur les mêmes objectifs spécifiques au même moment. Toutefois, les actions qui permettront l'atteinte de ces objectifs seront déterminées par chaque regroupement (programmes, départements, services) selon les réalités de chacun. Plus précisément, ils détermineront dans leur plan de travail annuel les moyens à mettre en place pour permettre l'atteinte du ou des objectifs ciblés au terme de l'année ou, s'il y a lieu, sur une plus longue période. Le comité de la réussite aura comme mandat de fournir aux équipes une banque d'idées de moyens qui pourront être inclus dans les plans de travail. Une journée pédagogique par année sera consacrée aux enjeux de notre plan de réussite. À la fin de chaque année, un bilan annuel de la mise en œuvre du plan de réussite sera présenté à la commission des études et au conseil d'établissement.

